

COMMUNE DE TAILLEBOURG 17350
Compte Rendu du Conseil Municipal du jeudi 18 Mai 2021 à 18h00
sur convocation du 11 Mai 2021

Présents : Pierre TEXIER, Guillaume COVELA-RODRIGUEZ, Philippe GANTHY, Gérard GALLAIS, Daniel ARROYO-BISHOP, Jean-Noël FLEGEO, Claire FAVREAUX, Marie-Claude CUBILLO, Ludovic ERABLE, Aude MATHIEU

Absents excusés : Sylvie ALBERT a donné procuration à Marie-Claude CUBILLO

Absents : Thomas TAVERNIER, Fabrice GUILLOT, Gillian BROOME, Catherine SARRAZIN

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Pierre TEXIER

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 08-04-2021
- 2) Délibération : Tableau des Effectifs
- 3) Délibération : Participation financière Complémentaire Sociale des Agents
- 4) Délibération : Modalités de versement de la participation de la Commune vers le SIVOS François Rabelais
- 5) Délibération : Agence Postale – Modification des horaires d'ouverture
- 6) Délibération : Modification du Plan de Financement – DECI
- 7) Délibération : Projet de Convention avec VALOCIME SAS
- 8) Délibération : Modification des statuts du Syndicat Départemental de la Voirie
- 9) Elections Régionales et Départementales
- 10) Contrôle sanitaire
- 11) Délibération : Avenant à la Convention opérationnelle avec l'EPF-Na pour la revitalisation du centre bourg
- 12) Questions diverses

Ouverture de séance :

- 1) Approbation du PV du 08-04-2021

Reporté au prochain conseil, certains élus n'ont pas eu connaissance du PV

- 2) Délibération : Tableau des Effectifs

Le Conseil Municipal doit délibérer sur le nouveau tableau des effectifs à compter du 01-09-2021 :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, 35/35^{ème}
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, 28/35^{ème}
- Création poste Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe à 31/35
- Création poste Adjoint Administratif 28/35

Vote : Tous Pour

- 3) Délibération : Participation financière Complémentaire Sociale des Agents

La commune participe à hauteur de 15 euros (Santé) et 9 euros (Prévoyance), délibération du 08-04-2020.

Le CDG 17 nous a demandé de mettre à jour la délibération. Il convient de changer la mention agent par adhérent afin que les services fiscaux ne bloquent pas les participations (suite à la réorganisation des DGFIP).

Vote : Tous Pour

- 4) Délibération : Modalités de versement de la participation de la Commune vers le SIVOS François RABELAIS

Actuellement la Commune verse sa participation trimestriellement au SIVOS.

Ce mode de versement n'est pas adapté à la Commune (montant important au regard des recettes perçues).

Après contact téléphonique avec la trésorerie, il s'avère que la solution la plus adaptée pour la Commune serait un versement mensuel.

Vote : Tous Pour

5) Délibération : Agence Postale – Modification des horaires d'ouverture

Modification en lien avec la création du poste à compter du 01-01-2022.

Le comité technique a été saisi afin de modifier le poste.

Le conseil municipal doit statuer sur la modification des horaires et valider la fermeture de l'agence postale le mercredi matin, compte-tenu des aides financières de la Poste et des horaires d'ouverture des autres Agences postales des alentours.

Vote : 1 abstention, monsieur COVELA-RODRIGUEZ

6) Délibération : Modification du Plan de Financement – DECI

En séance du CM du 18-12-2020, nous avons validé un plan de financement dans le cadre de la mise en œuvre de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie). Il s'avère qu'un devis a dû être modifié (réserve d'eau pour la future école). La préfecture nous demande donc une nouvelle délibération avec un nouveau plan de financement dans le cadre de la DETR.

La commune doit aussi signer des conventions avec les propriétaires des parcelles où pourraient s'implanter les réserves en eau.

Vote : Tous Pour

7) Délibération : Projet de Convention avec VALOCIME SAS

Une société souhaite devenir locataire de l'antenne TDF positionnée sur la maison du Parc (Bail avec TDF jusqu'en 2028). Si ces nouvelles conditions financières semblent avantageuses, d'autres semblent très floues (notamment l'obligation pour la commune de reloger TDF « à ses frais » dans un autre bâtiment).

Vote : Tous Contre

8) Délibération : Modification des statuts du Syndicat Départemental de la Voirie

Le Syndicat Départemental de Voirie souhaite modifier ses statuts pour intégrer de nouveaux membres et sollicite donc tous les autres membres du Syndicat.

Vote : Tous Pour

9) Elections Régionales et Départementales

Le protocole sanitaire pour la tenue des élections est strict.

Les membres du bureau de vote doivent être, soit vaccinés, soit être en mesure de présenter un test PCR négatif de moins de 48h.

De plus, s'agissant d'un double scrutin, la circulaire précise les modalités d'organisation de la salle et le nombre de personnes nécessaires tout au long de la journée.

Pour la commune, sur chaque créneau, 5 assesseurs et 1 président sont obligatoirement présents.

Actuellement, 9 conseillers municipaux et 3 agents administratifs seront en mesure de fournir une attestation de vaccination pour 1 voire 2 injections.

Le tableau de présence a partiellement été créé. Une mise à jour sera faite au fur et à mesure des informations.

Pour le rôle de Président du Bureau de vote, M. Texier, ne connaissant pas sa date de départ en mission professionnelle (fin Juin-début Juillet), n'assurera pas le poste au deuxième tour, qui revient à M. GANTHY.

Le poste de secrétaire sera assuré par Mme CUBILLO. La suppléante pourrait être Mme FAVREUX (responsable commission électorale).

Afin d'assurer le rôle de scrutateur le soir des élections (dépouillement), nous avons contacté certains administrés de la Commune (retour négatif pour 3 administrés) mais 4 d'entre eux ont répondu favorablement.

10) Contrôle sanitaire

Un contrôle de la salle des fêtes est prévu, mais il s'agit essentiellement de contrôler les dépenses d'énergie et d'envisager une modification du système de chauffage.

11) Délibération : Avenant à la Convention opérationnelle avec l'EPF-Na pour la revitalisation du centre bourg

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de signer un avenant à la convention opérationnelle CCP 17-15-059 d'action foncière pour la revitalisation du centre-bourg.

Après explications et lecture de la convention, les membres du Conseil Municipal valident la convention et autorisent Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents afférents à cette affaire.

Vote : Tous Pour

12) Questions diverses

Ludovic ERABLE :

« Entretien de la ferrée verte et les remerciements à la mairie, des habitants de la Touche au sujet de la taille des arbres. »

Claire FAVREAU :

Ferrée verte : remarque et question sur la périodicité d'entretien, suite à remarques d'usagers où l'herbe était très haute durant plusieurs semaines

- venelle du sabotier : je ne sais pas si je suis alarmiste mais une fissure importante du muret du propriétaire de la maison (non habitée) et du jardin rue A. d'Aquitaine. (Cf photos). Possibilité et/ou nécessité d'interpeller les propriétaires ?

- idée de Geocaching ou terraventura sur la commune

Réponse du Maire :

Ferrée verte : Les agents techniques ont la consigne de faire un seul aller -retour pour laisser les abords enherbés pendant la floraison. Nous allons leur demander de faire une largeur de plus.

Venelle du sabotier : Le Maire se rendra sur place et questionnera les propriétaires

Geocaching ou terraventura sur la commune : Expérience déjà réalisée mais l'ancienne élue en charge de ce projet n'avait pas fait de suivi. D'autre part « Géocaching » fonctionne en autonomie et il existe déjà des lieux géographiques dédiés à ce jeu sur la commune.

Jean-Noël FLEGEO :

" des riverains de la rue St Jean souhaiteraient que les containers des poubelles placés le long du mur d'enceinte de leur maison soient déplacés, en effet ils dénoncent des incivilités et surtout des sacs poubelles qui se retrouvent dans leur jardin".

Réponse du Maire :

« Compte-tenu des nombreuses remarques des riverains et de la difficulté des camions de ramassage pour passer dans cette rue, à l'heure où nous évoquons ces faits, les containers ont déjà été supprimés rue Saint Jean ! Ils ont été positionnés le long du champ de foire, dans le prolongement des autres. »

Fin de séance 21h